



Préposé au transport de personnes à mobilité réduite

(10 postes – en scénario extérieur ou intérieur)

CADRE DE TRAVAIL

MANDAT PRINCIPAL	Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite en leur offrant un service de transport en voiturette entre les différents sites facultaires, et ce, en circulant à travers les automobiles et les personnes en déplacement sur le site.
HEURES DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">• 7 h 30 à 18 h 30 (formation de 7 h 30 à 9 h)
CONSIGNE	Les membres de l'équipe doivent se rencontrer au centre de contrôle.
LIEU DE TRAVAIL	Campus principal
TENUE VESTIMENTAIRE	Portez des vêtements sobres, foncés ou noirs, sans imprimé si possible. Tenez compte de la météo puisque vous travaillez dehors.
REPAS ET COLLATIONS	Vous avez la responsabilité d'apporter vos collations et une gourde d'eau déjà remplie.